



Communiqué de presse

La 38ème Désalpe de Saint-Cergue reportée à 2026

Saint-Cergue, le 15 septembre 2025 – C'est avec beaucoup d'émotion que le comité d'organisation de la Désalpe de Saint-Cergue annonce le report de la 38ème édition à l'année 2026.

À la suite d'un arrêté de la Direction Générale de l'Agriculture, de la Viticulture et des Affaires Vétérinaires (DGAV) interdisant le défilé de bovins, nous avons pris la décision de reporter l'événement de la Désalpe à l'année 2026. Conformément aux recommandations officielles et pour préserver la santé et la sécurité de toutes et tous, il n'y aura donc pas de Désalpe à Saint-Cergue en 2025.

Nous savons combien la Désalpe occupe une place particulière dans le cœur des amodiataires, des partenaires, des bénévoles et des visiteurs qui nous rejoignent chaque année. C'est donc avec une profonde reconnaissance que nous les remercions chaleureusement pour leur compréhension et leur engagement à nos côtés.

Nous nous réjouissons déjà de voir les troupeaux redescendre et d'entendre à nouveau les cloches résonner au cœur du village de Saint-Cergue en 2026. D'ici là, le comité poursuivra son travail avec enthousiasme et engagement, afin de préparer la prochaine édition encore plus belle, festive et toujours fidèle aux traditions que nous avons à cœur de préserver et de transmettre.

Pour toute information complémentaire :

Anne-Lise Guilleux

Responsable Communication Désalpe Saint-Cergue
communication@desalpe-saint-cergue.ch